

REGLEMENT INDOOR CUP

Épreuve N°2 – concours CSO N°201993010

I. ÉPREUVE

AM1 1,15m (N°2) – ÉQUIPE DE 4 CAVALIERS :

- Mercredi 4 décembre 2019 à 17h00 (Horaires susceptibles de modification)
- Carrière Prestige, Hall 5A : Dimensions : 74 x 34m / paddock – 60x30m

II. DÉROULEMENT

A) PRINCIPE DE L'ÉPREUVE

Sur le modèle des épreuves Coupes des Nations, le Salon du Cheval vous propose de vous mettre dans la peau des cavaliers de haut niveau et de monter pour les couleurs de votre écurie, club ou sous l'emblème de votre choix.

Ordre de passage : Il sera déterminé par tirage au sort pour l'ordre de passage des équipes. Successivement tous les numéros 1 de chaque équipe, puis les numéros 2 et ainsi de suite. La liste de départ sera publiée à l'accueil cavalier. L'ordre de départ est l'ordre inverse des résultats (pénalités et temps) de la première manche.

Barème de l'épreuve : 2 manches au chrono sans barrage
Cette épreuve est jugée selon le barème A au chronomètre sans barrage.

Classement :

Le total des pénalités encourues par les trois meilleurs concurrents de chaque équipe avec, en cas d'égalité de pénalités entre 2 ou plusieurs équipes, les temps additionnés des trois meilleurs concurrents pour départager.

En cas d'égalité de pénalités pour la première place, un barrage sera organisé au chronomètre sur un parcours réduit à six obstacles. Les équipes à égalité de points pour la première place devront choisir un seul cavalier qui participera au barrage.

Élimination, abandon :

Si un concurrent est éliminé ou ne termine pas son parcours pour une raison quelconque, son score ne sera pas pris en compte dans le résultat global de l'équipe lors de la première ou deuxième manche. Si un second cavalier de l'équipe est éliminé ou ne termine pas son parcours pour une raison quelconque lors de la même manche, l'équipe se verra attribuer une pénalité de 100 points supplémentaires de pénalité seront ajoutés au résultat de l'équipe de la manche en cours. Les autres concurrents de l'équipe pourront cependant effectuer leur parcours dans la manche en cours. Si deux éliminations ou abandons se produisent lors de la première manche, l'équipe peut repartir dans la seconde manche.

En cas de barrage, un concurrent éliminé ou ayant abandonné lors du premier parcours peut participer si son équipe s'est qualifiée.

Cas particulier d'une équipe composée de 3 concurrents :

L'élimination d'un concurrent entraîne l'élimination de toute l'équipe

B) DÉCLARATION ET COMPOSITION DES ÉQUIPES

L'épreuve Indoor Cup se déroulent en équipe. Les équipes doivent être composées de QUATRE cavaliers et QUATRE chevaux. Les équipes peuvent être aux couleurs des écuries ou du Club représenté.

La composition définitive des équipes doit être communiquée par mail à showoffice@grandprixgroup.com : Avant le 27 décembre, 17h

Attention, conformément au règlement CSO 2020 applicable :

- un même poney / cheval ne peut être engagé que dans une seule et même équipe.
- Un même concurrent ne peut concourir que pour une seule équipe.

Dans toutes les épreuves : un poney / cheval de remplacement peut être engagé.

Par cette déclaration, les équipes doivent :

- Indiquer la composition définitive des équipes : ne peuvent composer l'équipe que les cavaliers et chevaux ayant été préalablement engagés sur l'épreuve via l'espace compétition FFE Compet.
- Indiquer l'ordre de passage des membres de l'équipe
- Indiquer le nom de leur équipe

C) RÉCOMPENSES

Les 5 premières équipes seront appelées à la remise des prix en tenue et à cheval.

III. INFORMATIONS TECHNIQUES – ÉCURIES ET BOXES

- Boxes : Disponibles sur réservation via la plateforme
- Les boxes seront attribués par l'organisation du concours.
- La propreté de l'abord immédiat des boxes incombe au cavalier occupant le box. Les litières devront être sorties chaque jour dans les wagonnets prévus à cet effet entre 7h00 et 8h00 le matin ou après 20h00 le soir.
- La distribution et le ramassage des litières ainsi que le balayage seront effectués chaque jour entre 8h00 et 9h00. Il n'y aura plus de distribution de litière après 9 heures
- Une surveillance générale de nuit est assurée par le service de sécurité.
- Une permanence vétérinaire est également assurée la nuit.
- Les matériaux de décoration des boxes doivent être ignifugés.

En dehors des carrières et des paddocks de détente, les cavaliers devront être à pied et tenir leurs poneys en main, et se déplacer en prenant toutes les précautions d'usage.

Sur les carrières et paddocks de détente, le port d'une bombe attache trois points ou casque est obligatoire.

CONTACT

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter

Tél : 01 57 67 76 73 - Email : showoffice@grandprixgroup.com